

APTITUDE PROFESSIONNELLE CQP - APS

Durée de la formation :	175 Heures + 7 heures d'examen
Objectifs :	Exercer les activités de sécurité privée objet de la loi N°83-629 du 12 juillet 1983 modifiée par la loi 2003-239 du 18 mars 2003 Livres VI du code de CSI du 10 juillet 2012 modifiée
Effectif	Le nombre réglementaire de stagiaire par session est de 12 participants
Vérification des acquis :	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Fiche d'évaluation QCM ou Questionnaire pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique <input checked="" type="radio"/> Fiche d'évaluation pratique pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique
Qualité des intervenants :	2 années d'expérience en Sécurité + attestation de formation en pédagogie ou 2 années de formation en sécurité publique ou privée et CQP APS et selon les UV attestation complémentaire
Sanctions :	Examen QCU+ Mise en situation pratique devant jury composé de 3 personnes possédant 2 années d'exercice
Pré requis	Connaissance de la langue française et capacité à effectuer un compte rendu oral et écrit Niveau B1 du cadre européen de référence + Posséder l'autorisation préalable du CNAPS ou la carte pro
Moyens pédagogique et méthodes :	Diaporama ; vidéo ; ordinateurs avec liaison internet pour QCU et examen, matériel de simulation (armes factices, PC sécurité avec SSI, bac à feu éco, extincteurs, vidéosurveillance, main courante informatique,..) Apports théoriques, mise en situation pratique,
Responsable pédagogique :	Monsieur Michel SAILLANT
Horaires d'accès et délais d'accès :	Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00 24 heures avant le début de la formation
Tarif	Nous consulter

PROGRAMME DE LA FORMATION

SOCLE de Base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures

Module Gestes élémentaires de premiers secours

Secours à personnes :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 16 heures

Module juridique

Environnement juridique de la sécurité privée

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires

Savoirs :

Connaître :

- Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique).
- L'architecture d'ensemble ;
- Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle)
- Le principe d'exercice exclusif ;
- Le principe de neutralité ;
- La réglementation sur les conditions d'armement de détention et d'usage des armes.
- Le port des uniformes et insignes ;
 - Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ;
 - L'usurpation de fonctions ;
- Les spécificités des services internes ;

- Le régime de la carte professionnelle Téléservices du CNAPS.
- Le code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités de sécurité privée
 - Respecter le secret professionnel
 - Être averti sur le délit de marchandage et les sanctions spécifiques associées.

Connaître les dispositions utiles du code pénal

Savoir :

- Organisation judiciaire de la France
 - Dualité juridictionnelle
 - Juridiction civile, pénale et administrative
 - Les responsabilités pénales et civiles
 - Les clauses d'irresponsabilité pénale

Connaitre les dispositions du code pénal relatives :

- A la légitime défense, à l'état de nécessité,
- A l'atteinte à l'intégrité physique
- A l'atteinte à la liberté d'aller et venir :
 - Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre
- La non-assistance à personne en péril
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;

Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

Connaître la législation relative :

- Au respect de la vie privée ;
- Les principes et limites de la fouille.
- À la CNIL.
- L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé
- Au respect du droit de propriété ;
- L'appropriation frauduleuse

SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures

Module gestion des conflits

Gestion des risques et des situations conflictuelles

Être capable d'analyser les comportements conflictuels / Être capable de résoudre un conflit.

Connaître :

- Les origines des conflits ;
- Les différents types de conflits ;
- La stimulation et les motivations
- Des conflits ;
- Les étapes d'un conflit ;
- Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit.

- Traiter une agression verbale ;
- Gérer les émotions ;
- Adopter des techniques verbales ;
- Intervenir par étapes ;
- Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.

SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 6 heures

Module stratégique

Connaissance de l'outil informatique

Connaitre les outils de transmission /Savoir transmettre des consignes/ Réaliser une remontée d'informations :

Savoir :

Comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et /ou verbales ;

- Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;
- Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.
- Effectuer un compte rendu oral ;
- Rédiger un compte rendu écrit ;
- Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre.

SPECIALITE : 134 heures

Module environnement juridique 5 heures (complément avec le tronc commun)

Environnement juridique de la sécurité privée

Connaitre le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires

Savoirs :

Connaître :

- Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées

Savoir-faire :

- La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal

Connaitre les dispositions utiles du code pénal :

Savoir-faire :

- Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense

Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche :

Savoirs :

- Connaitre la législation relative :
 - Convention collective nationale 3196 / code APE 8010Z

Savoir-faire :

- Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal

Module gestion des conflits 9 heures (complément avec le tronc commun)*Gestion des risques et des situations conflictuelles*

Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit. Être capable de gérer une situation conflictuelle.

Connaître :

- Évaluation de la dangerosité du conflit
- Savoir gérer le conflit ;
- Savoir gérer les conséquences du conflit.

Savoir-faire :

- Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité

Module stratégique 2 heures (complément avec le tronc commun)*Connaissance de l'outil informatique*Connaître les outils de transmission :Savoir :

Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur.

- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique etc...)

Transmission des consignes et informations :

Savoir transmettre des consignes / Réaliser une remontée d'informations :

Savoir-faire :

- Rédiger une main courante
- Exploiter un logiciel de main courante électronique

UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures**Module prévention des risques d'incendie***Initiation au risque incendie*Savoirs :

- Appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance, ...) et sa propagation
- Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme
- Connaissance des mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud
- Acquisition des consignes spéciales et particulières
 - Alarme (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie)

- Consignes d'intervention
- Organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme
- Mise en sécurité des installations
- Préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours)
- Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement
- Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention

Savoir-faire :

- Exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention
- Intervention coordonnée de plusieurs équipiers

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07 heures

Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier

Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.

Savoir :

- Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP.

Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

- Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères :
 - Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...)
 - Filière distribution
 - Filière incendie

Savoir-faire :

- Être capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires

UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes

Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :

- Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ;
- Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ;
- Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ;
- Méthodologie du terrorisme ;
- Motivation du terrorisme ;

Connaître les différents modes opératoires traditionnels : attentats aveugles ;

- Attentats suicides ;
- Prises d'otages et exécution ;
- Attaques avec armes de guerre ;

Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :

- La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives
- (NRBC-E) ;
- La menace informatique.

Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme

- Comprendre le niveau de risque en France
 - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre
- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ?
- Processus de Raisonnement
- Sites sensibles, Population ciblée

Connaître les différents matériels des terroristes

- Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes
 - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette...) + présentation d'une arme factice
 - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac)
 - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage, Déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif))
- Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

- Savoir cultiver son comportement
- Savoir combattre les habitudes et les routines
 - Être attentif, vigilant et dissuasif
 - Respecter les procédures
- Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes

- Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects
- Reconnaître les comportements suspects (le profiling)
- Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)
- Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations

Savoir entretenir sa culture de la sécurité

- Savoir utiliser le retour d'expériences

- Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité
- Savoir s'informer

Réagir face à une attaque :

Se protéger soi-même

- Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque
 - Actes réflexes
 - Courir, se Cacher, Combattre en dernier recours + démonstrations + mesures de mise en sécurité immédiate + pratique
- Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en sécurité

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

- Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :
 - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes)
 - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance)
 - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

- Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :
 - Attitudes et comportements
 - A l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur
 - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP)
- Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :
 - Être un citoyen sensibilisé

Sécuriser une zone

- Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :
 - Dans l'urgence et post-attentat
 - Contrôle des accès
 - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé
 - Prendre en considération le risque de sur-attentat

Secourir :

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

- Connaître les blessures par balles (Notions : Pneumothorax, hémorragies)
- Connaître les blessures par explosions (Notions : Blast et Projectiles)

Notions de secourisme « tactique »

- Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s)

- Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation.
- Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :
 - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable
 - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée

Alerter les secours

- Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours

UV8 – Module professionnel, 45 heures

Surveillance et gardiennage :

Appliquer les techniques d'information et de communication :

- Savoirs :
 - Travailler sa présentation et son attitude
 - Le savoir être professionnel et le savoir vivre
 - Accueillir, informer, orienter
 - Base de lecture de plan
 - Savoir adapter sa communication verbale et non verbale
 - Maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission

Savoir transmettre les consignes et les informations :

- Transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action
- Transmettre les consignes
- Transmettre les informations
- Être capable de gérer un appel suspect
 - Le compte rendu d'appel
 - L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales

Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS :

- Savoirs :
 - Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe)
 - Possibilités d'action sur place
 - Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et de gendarmerie
 - Appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion
 - Préservation des traces et des indices

Savoir contrôler les accès :

- Savoirs :
 - Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement
 - Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie...)

- Filtrage de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...)
- Filtrage de l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs ...)
- Contrôle des objets et des matériels

Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité :

- Savoirs :
 - Prendre en compte le matériel
 - Prendre en compte les documents
 - Prendre en compte la gestion de flux de personnel et des intervenants
 - Prendre en compte la gestion des clés et des badges
 - Prendre en compte et vérifier le fonctionnement des moyens de communications

Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes :

- Savoirs :
 - Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative
 - Adapter son comportement lors d'une ronde
 - Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire

UV9 – Module palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

Événementiel :

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages :

- Savoirs :
 - Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelle
 - Maîtriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations
 - Connaître les modalités d'agrément du personnel du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle
 - Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal
 - Maîtriser le domaine d'application des palpations de sécurité
 - Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions
 - Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage
 - Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé
 - Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation
 - Être capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap
- Savoir-faire :
 - Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage
 - Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte

UV10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité, 7 heures

Télesurveillance et vidéoprotection :**Systèmes de télesurveillance et vidéoprotection :**

- Savoirs :
 - Maîtriser le corpus juridique de la télesurveillance
 - Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité
 - Maîtriser le corpus juridique de la vidéoprotection
 - Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection

UV 11 – Module gestion des risques, 11 heures**Gestion des risques :****Maîtriser la gestion des alarmes :**

- Savoirs :
 - Être capable de maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion
 - Savoir lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion
 - Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre
 - Être capable de maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie
 - Savoir lire et exploiter une information émanant d'un Système de détection Incendie
 - Gérer la levée de doute
 - Évaluer les possibilités d'intervention
 - Rendre compte à la hiérarchie
 - Organiser l'accueil des secours et faciliter leur intervention
 - Être capable d'identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation
 - Être capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI)
 - Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé
 - Identifier les différentes composantes d'un système PTI
 - Être capable de maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI)

Sensibilisation au risque électrique :

- Savoir :
 - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique
 - Connaître les effets du courant sur le corps humain
 - Identifier l'origine de l'électrisation
 - Analyser le risque électrique
 - Connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation
 - Analyser des situations d'accidents d'origine électrique

UV 12- Module évènementiel spécifique, 7 heures**Compétences en évènementiel :**

Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation :

- Savoirs :
 - La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux)
 - Le cadre légal des rassemblements
 - La sécurisation des spectacles et concerts
 - La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat)
 - Connaître les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles

Identifier les acteurs d'un évènement :

- Savoirs :
 - Reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP)
 - Information sur les types de public

Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements :

- Savoirs :
 - Identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte)
 - Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès
 - Les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette)
 - Les fraudes et les litiges

UV13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées, 7heures

Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées :

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes :

- Savoirs :
 - Connaître les différents types de stress et leur mode de fonctionnement de stress
 - Connaître le mécanisme du stress
 - Gérer les effets gênants du stress
 - Utiliser les effets positifs du stress
 - Maitriser le stress in situ
 - Connaître la notion de stress différé et sa gestion post-évènement
- Savoir-faire :
 - Appliquer les principes de récupération par la respiration
 - Être capable d'évacuer la tension
 - Protéger, riposter et maitriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression
 - Agir en état de nécessité

UV14- Module industriel spécifique, 7 heures

Connaitre :

Évaluer les risques professionnels :

- Savoirs :
 - Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels
 - L'évaluation des risques professionnels
 - Le document unique
 - Les obligations de l'employeur
 - Les principes généraux de prévention
 - Les obligations des employés
 - Les plans de prévention

Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

- Notion ICPE
- Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire)
- L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention

Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriels afin de répondre aux exigences spécifiques :

- Connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels
- Le port des équipements de protection individuelle
- Les équipements de protections et moyens d'intervention collectifs

Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux :

- Notion de système global harmonisé (SGH)
 - Connaître la classification CLP (classification labelling packaging)
- Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX)